



COURSE DU PIC DU CABALIROS



CAUTERETS (Hautes-Pyrénées),

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017

REGLEMENT DE COURSE

1. GENERALITES

La course du Pic du Cabaliros est **une épreuve de course à pied en montagne** organisée par le Club Athlétique du Vignemale de CAUTERETS, association Loi 1901 N°0651001995. Elle est ouverte à tous (hommes et femmes - licenciés ou non, E, S, V1, V2, V3).

La course aura lieu le **Dimanche 10 Septembre 2017**. Le départ sera donné à **9h sur l'Esplanade du Casino à CAUTERETS**. L'arrivée sera jugée au même endroit.

Epreuve en autonomie totale, un seul point d'eau au sommet du Pic du Cabaliros.

2. PARCOURS

- Le parcours mesure **23kms** pour **un dénivelé positif de 1400m**. **Le parcours sera balisé dans son intégralité.**
- Route goudronnée le **premier kilomètre** (départ) et le **dernier kilomètre** (arrivée).
- **Attention** le parcours est un **aller / retour**, les coureurs doivent se croiser sans se mettre en danger. Les coureurs encore dans la montée doivent la priorité à ceux qui descendent rapidement.

En aucun cas, le parcours ne sera modifié.

3. INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront ouvertes **à partir du lundi 10 Juillet 2017, jusqu'au samedi 2 Septembre 2017 (cachet de la poste faisant foi)**. **Aucune inscription le jour de la course.**

Téléchargement du bulletin d'inscription et du règlement sur le site: www.race-cauterets.com

Les inscriptions se feront uniquement **par courrier**, à l'adresse :

Mr LARROUDE Alain BP 57 65110 CAUTERETS.

- Le nombre de participants sera limité à **250 coureurs**.
- Le prix d'inscription est fixé à **20 euros**. Chèque à l'ordre du "Club Athlétique du Vignemale".

L'organisation ne validera l'inscription que lorsque le dossier sera complet : **bulletin d'inscription dûment rempli, lecture du règlement de la course, certificat médical ou photocopie de la licence valide et paiement.**

La **remise des dossards** se fera sur le lieu de départ (Place de la Mairie) **à partir de 7h30 le Dimanche 10 Septembre 2017**. Les concurrents devront s'annoncer avec leur numéro de dossard (liste affichée sur le lieu de départ), munis d'une pièce d'identité.

- **Rappel : Les épingles doubles ne sont pas fournies.**

4. ANNULATION

Toute **demande d'annulation d'inscription devra être réalisée avant le 02/09/17**. Cette demande devra être adressée à l'organisation **par courrier** à l'adresse précédente. Cette annulation ne sera acceptée que **sur présentation d'un certificat médical**. L'organisation remboursera le coureur à hauteur de 10 euros. **Passée cette date, aucune annulation ne sera prise en compte** et aucun remboursement ne sera possible.

En cas d'annulation de la course pour des raisons internes à l'organisation, les coureurs seront remboursés.

A l'inverse, en cas d'annulation de l'épreuve indépendamment de la volonté de l'équipe organisatrice, (décision préfectorale par exemple ...) **aucun remboursement ne sera effectué**.

5. CERTIFICAT MEDICAL et ASSURANCE

Les inscriptions ne présentant pas un certificat médical ou une licence en cours de validité (club de course à pied, trail, triathlon, affilié FFA) ne seront pas validées. **Aucun dossard ne sera attribué sans ces pièces jointes obligatoires.**

Les coureurs non licenciés devront présenter **un certificat médical d'aptitude à la pratique de la course à pied, du trail ou de la course en montagne, y compris en compétition**. (De moins de 12 mois au jour de l'épreuve)

Responsabilité civile: l'organisation est couverte par une assurance RC ponctuelle.

Chaque coureur doit avoir une assurance individuelle accident.

6. SECURITE

- Assurée par les bénévoles sur les 5 points de contrôle (5 postes radios).
- Sapeurs-Pompiers de Cauterets.

7. MATERIEL

Aucun matériel n'est obligatoire, cependant l'organisation fait appel à la responsabilité et l'autonomie de chaque coureur. **C'est une épreuve, en autonomie totale, en montagne.**

Donc chaque coureur devra s'équiper en conséquence et fonction des conditions météorologiques et du type de course.

L'organisation préconise:

- **une réserve d'eau**

- **une réserve énergétique puisque l'épreuve est en autonomie totale.**

- **les bâtons sont autorisés.**

8. ASSISTANCE et RAVITALLEMENTS

Aucun ravitaillement solide sur le parcours. **Les coureurs seront en autonomie complète.**

Aucune assistance extérieure aux coureurs ne sera tolérée par l'organisation, sous peine de disqualification.

Un ravitaillement conséquent attendra les coureurs après l'arrivée. Buffet énergétique et boissons seront servis à tous les participants.

Un buffet campagnard avec des produits du terroir sera proposé aux coureurs au moment de la remise des prix, des tickets repas pour les accompagnateurs seront disponibles sur place.

9. ABANDON

Tout abandon en cours d'épreuve, **doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation, au poste de contrôle le plus proche. Le dossard sera rendu** à ce même poste de contrôle pour éviter toute confusion.

Le coureur devra rejoindre l'arrivée par ses propres moyens ou l'organisation mettra en place un moyen de rapatriement en cas de force majeure (malaise, blessures).

10. ARRIVEE

L'arrivée sera jugée sur **l'Esplanade du Casino**, les dossards seront récupérés dès la ligne d'arrivée franchie.

11. CLASSEMENTS - DOTATIONS - RECOMPENSES

Au retrait du dossard, le coureur recevra **une dotation personnalisée** incluse dans le prix d'inscription. Un classement général sera établi et officialisé après l'arrivée des derniers concurrents.

La remise des prix aura lieu sur l'Esplanade du Casino à 12h30 (ou après l'arrivée du dernier coureur) et récompensera:

- les 3 premiers hommes et femmes du classement scratch.
- le 1^{er} homme et 1^{ère} femme de chaque catégorie.

12. DROIT A L'IMAGE

Le concurrent donne à l'organisation l'autorisation d'utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant à l'issue de la compétition.

Les coureurs renoncent à tout recours à l'encontre de l'organisation à ce sujet.

13. ETHIQUE

• Tous les concurrents s'engagent :

- **à respecter l'environnement.**

Nous attendons de chaque participant une attitude irréprochable. **Aucun déchet ne doit être jeté.**

- à respecter scrupuleusement le balisage.

- à respecter tous les bénévoles et organisateurs avant, pendant et après la course. Eux aussi sont là pour le plaisir et pour votre plaisir.

• Les concurrents se doivent **assistance mutuelle**. tout incident doit être signalé le plus vite possible au poste de contrôle le plus proche.

• Tous les concurrents désignés devront accepter de se soumettre à un éventuel **contrôle anti-dopage** sous peine de disqualification immédiate.